

---

## MUNICIPALITE

### COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

#### Un plan de quartier qui se termine

Renens, le 16 mars 2007/mh

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le début des travaux de construction à la rue du Caudray 6 va permettre de terminer avec qualité la transformation du quartier. L'immeuble administratif Plan Léman, construit par Architram, bureau d'architectes de Renens et Geneco SA comportera près de 12.000 m<sup>2</sup> de surfaces administratives et commerciales et termineront le plan de quartier P36, accepté en 1998 par le Conseil communal.

La Municipalité a eu l'occasion dans un communiqué commun rédigé avec l'entreprise Orange, dont le nouveau siège social sera abrité dans ces locaux dès 2009, de se réjouir de cette construction et de la venue d'Orange sur son territoire. Près de 550 emplois, actuellement situés à Lausanne World Trade Center et à Bussigny seront regroupés à Renens.

Proche des transports publics, ce bâtiment disposera de 250 places de parc, nombre négocié et revu à la baisse par rapport à la demande initiale, en collaboration avec le groupe ABC du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois et avec le Service cantonal d'aménagement du territoire. Une Convention avec l'ATE a également été signée, sous la garantie de la Commune de Renens. La société Orange mettra sur pied un plan de mobilité d'entreprise pour encourager ses employés à laisser leur voiture au garage et à utiliser les transports publics ou les deux-roues pour lesquelles un stationnement est prévu. Un restaurant d'entreprise devrait également limiter le trafic à midi. Orange devrait également transférer à Renens sa crèche d'entreprise et des contacts ont été établis avec la Commune pour envisager une éventuelle collaboration sous une forme à déterminer.

L'entreprise Lidl, chaîne de distribution allemande, ouvrira également ses quartiers dans le nouvel immeuble, bénéficiant du même permis de construire.

La Municipalité a pris acte de cette venue dans des surfaces que le plan de quartier destinait à du commerce. En s'installant au rez-de-chaussée dans un projet existant, Lidl a tiré les conséquences du refus qui lui avait été opposé sur la Commune de Chavannes. Le projet d'une seule surface de vente au milieu d'un parking n'était en effet pas acceptable, tant pour les communes de l'Ouest que pour le canton. Lidl a dû dans ce contexte réduire ses demandes en places de parc. A Renens, il est prévu 55 places en souterrain (comprises dans les 250 places de l'ensemble du projet), alors qu'à

Chavannes la demande initiale était de 116 places autour du bâtiment, exigence ramenée ensuite à 81 places.

Le démarrage du projet avec ses partenaires va donc terminer le plan de quartier.

Du point de vue des engagements publics, il ne restera plus qu'à construire le giratoire Lac/Léman/Caudray qui est prévu par le plan de quartier. Cet ouvrage, qui va dans le sens défini par le schéma de circulation du plan directeur communal, permettra de mieux gérer le trafic.

---

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (L.S.)

Jean-Daniel Leyvraz